

Présentation des modalités de collaboration avec le Centre Pierre Janet de l'Université de Lorraine et plus spécifiquement son Pôle Recherche

1. Contexte et objectifs

Par son soutien méthodologique et logistique, le Pôle Recherche du Centre Pierre Janet (CPJ) vise à contribuer à l'essor, à la dynamique et à l'animation de la recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales, ainsi que dans le champ de la santé.

Ces services sont accessibles :

- À tout chercheur de l'Université de Lorraine,
- Aux scientifiques de structures externes,
- Ainsi qu'aux associations, organisations ou entreprises souhaitant développer des programmes de recherche ou d'évaluation.

2. Modalités de collaboration possibles

Option A – Convention de financement

- S'applique dans le cas d'un projet de recherche bien identifié.
- Nécessite un partenariat formalisé avec l'Université de Lorraine (convention).
- Inclut un circuit de validation et de signature par les services dédiés de l'université (possibilité de circuit de signature électronique via l'outil de l'université)
- Implique la participation d'un chercheur de l'UL membre du COPIL comme garant scientifique.
- Permet un partenariat fort et pérenne, avec un financement fléché vers les activités du CPJ.
- Avantage : aucune TVA ne s'applique.

Option B – Prestation de service sur devis

- Réalisation de la prestation directement par le CPJ suite à la signature du devis-facturation avec TVA à 20 %.
- Mobilisation du pôle recherche du CPJ selon les besoins méthodologiques et logistiques.
- Mise en place plus souple et rapide (pas de convention).
- Avantages : flexibilité, réactivité, contractualisation simplifiée.

Dans les deux cas, des frais de gestion de 20 % imposés par l'Université de Lorraine s'ajoutent.

3. Contribution du pôle Recherche

Quel que soit le cadre choisi, le pôle Recherche pourra intervenir dans les domaines suivants et vous faire profiter de son expertise :

- Soutien méthodologique : choix des designs d'étude, plans statistiques, aide à l'interprétation des résultats et à la rédaction d'articles etc.
- Accompagnement des réponses aux appels à projets (AAP) : aide à la rédaction du dossier de demande de subvention, validation du dépôt par un méthodologiste, établissement du budget nécessaire à la recherche.

- Support logistique par nos coordinatrices d'étude : mise en place et suivi du déroulement de l'étude, accompagnement des démarches réglementaires, participation à la rédaction de rapports
- Support statistique : élaboration de questionnaire en ligne, data management des données, analyses de données quantitatives, interprétations des résultats.

=> plus d'informations disponibles sur notre site : <https://centrepierrejanet.univ-lorraine.fr/la-recherche/les-services/>

4. Engagement attendu des partenaires

- Définir en amont le type de collaboration retenu (convention ou prestation).
- Garantir une communication régulière avec l'équipe du CPJ.
- Assurer la valorisation des contributions du CPJ dans les documents et productions scientifiques en associant le CPJ.

5. Grille tarifaire et devis

Un budget prévisionnel précis détaillant le coût des prestations (méthodologie, logistique, statistiques, accompagnement aux appels à projets, etc.), incluant les frais de gestion de l'Université de Lorraine, sera fournie aux partenaires intéressés.

Vous souhaitez établir un devis ? Nous poser une question ?

Contactez-nous à cpj-recherche@univ-lorraine.fr